Service Questure Bureau du conseil municipal

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 20 octobre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du *14 octobre 2014*.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59 Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

<u>Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent</u> :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -M. Bernard MACRET Mme Corinne BERNARD M. Sadok BOUZAIENE Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN -Mme Mondane JACTAT M. Pascal CLOUAIRE Mme Laëtitia LEMOINE M. Alain DENOYELLE Mme Lucille LHEUREUX M. Vincent FRISTOT M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Antoine BACK -M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON -M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL -Mme Christine GARNIER M. Claus HABFAST Mme Martine JULLIAN Mme Claire KIRKYACHARIAN M. Raphaël MARGUET M. Pierre MERIAUX M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-FINOT -M. Guy TUSCHER M. Jérôme SOLDEVILLE Mme Sonia YASSIA Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - M. Olivier NOBLECOURT Mme Marie-José SALAT M. Jérôme SAFAR M. Vincent BARBIER Mme Nathalie BERANGER Mme Bernadette CADOUX M. Richard CAZENAVE M. Matthieu CHAMUSSY - Mme Sylvie PELLAT-FINET - M. Alain BREUIL.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Thierry CHASTAGNER donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 18h20 à 20h05 Mme Suzanne DATHE donne pouvoir à M. Antoine BACK de 18h20 à 20h05 Mme Jeanne JORDANOV donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18h20 à 20h05 M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à Mme Sylvie PELLAT-FINET de 18h20 à 20h05 Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 18h20 à 20h05.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BOILEAU.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2014 est adopté.

Pour : 42 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des écologistes + 8 Rassemblement de la Gauche et de Progrès - Abstention : 2 Front National - Ne prennent pas part au vote : 7 UMP-UDI et Société Civile.

<u>DELIBERATION N° 1 - (G 001) - RENDU ACTE</u> - Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs en date du 14 avril 2014.

Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ces délégations de pouvoirs.

M. le Maire suspend la séance à 18h26 et donne la parole à différentes délégations syndicales de GEG. Reprise de la séance à 18h46.

QUESTION ORALE de M. SAFAR pour le groupe Rassemblement de la Gauche et de Progrès

Intervention(s): M. SAFAR, M. le Maire.

M. CHAMUSSY demande une suspension de séance.

M. le Maire suspend à la séance à 18h53. Reprise de la séance à 19h08.

<u>DELIBERATION N° 3 - (E017)</u> -ADMINISTRATION GENERALE- Marché public de Conception, Réalisation, Exploitation et Maintenance (CREM) des installations d'éclairage public - Autorisation de signer

Intervention(s): M. WIART.

Coupure du courant électrique dans la salle du conseil et intrusion d'individus dans la salle. M. le Maire suspend la séance à 19h17. Reprise de la séance à 20h04.

M. le Maire indique que la séance est levée et que le conseil municipal est convoqué pour une nouvelle séance le lundi 27 octobre 2014.

La séance est levée à 20h05